

# [ École des couleurs ]

## — Qui sommes-nous ? —

L'école des couleurs est une école à pédagogie alternative privée et hors contrat sous forme d'association loi 1901 accueillant des enfants de 3 à 12 ans. Elle est issue de la réflexion d'un groupe de parents désirant offrir à leurs enfants une structure alternative à l'école classique.

Elle a pour but de gérer un « espace école » qui donne à l'enfant la possibilité d'être acteur de ses apprentissages dans un cadre de confiance, de sécurité, de reconnaissance et d'ouverture, en intégrant la famille dans sa globalité.

## — Les modalités —

### Lieu

Nous disposons d'une salle de classe de 60 m<sup>2</sup> dans l'ancienne école publique de Brangues, d'une salle annexe de 15 m<sup>2</sup>, d'un pré jardin potager. Nous avons accès à la bibliothèque communale.

### Encadrement

Depuis septembre 2019, une éducatrice professionnelle formée et ouverte à différentes pédagogies nouvelles : Montessori, Freinet, pédagogie de la coopération, école du 3<sup>e</sup> type, etc. accompagne un groupe d'enfants de 3 à 10 ans. Elle est secondée par des bénévoles bienveillants et motivés. Les passions et les compétences de chacun sont les bienvenues pour enrichir le projet pédagogique.

### En pratique

Seconde rentrée scolaire en septembre 2020. Priorité est donné aux enfants déjà présents dans l'école. Nous complétons le groupe pour l'année 2020-2021.

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Arrivée échelonnée de 8h40 à 9h00. Pause méridienne de 11h20 à 13h20. Sortie de 16h40 à 17h00.

### Repas

Les repas seront pris dans la salle annexe. Repas tiré du sac.

### Garderie

Les parents pourront utiliser le service de garderie périscolaire communal. Soit de 7h20 à 8h20 le matin (80 cts la demi-heure). De 16h30 à 17h30 (1,60 €) et de 17h30 à 18h00 (80 cts la demi-heure).

Sous réserve du nombre d'enfants à accueillir. Les enfants de la garderie du matin sont accueillis à 8h20 dans la classe par l'éducateur/rice et sont emmenés à 16h30 à la garderie du soir.

### Tarifs

Les **frais de scolarité** (sur 10 mois) sont les frais inhérents à la scolarité de chaque enfant (pour couvrir salaires, cotisations sociales, charges fixes, etc.). Voici les frais de scolarité en fonction du quotient familial :

Quotient familial	Tranche	Frais de scolarité (mensuel)
< 900	1	150 €
De 901 à 1100	2	180 €
De 1101 à 1300	3	240 €
De 1301 à 1500	4	300 €
De 1501 à 1700	5	390 €
plus de 1701	6	450 €

**Parce que le tarif de 240 euros par enfant permet à l'école d'être en équilibre financièrement, les familles qui peuvent soutenir l'école en cotisant au-delà de leur tranche sont les bienvenus/es.**

Une caisse de solidarité sera mise en place pour soutenir les familles les plus en difficulté. Cette caisse est alimentée par le surplus de participation financière, les dons, les recettes des activités de l'école. Nous saurons de quoi se compose cette caisse à la fin des inscriptions.

*Les foyers pour qui la participation financière est problématique sont invités à contacter la commission inscription.*

En cas d'inscription de plusieurs enfants, une remise de 20 % est accordée sur la scolarité du deuxième enfant.

Il est possible de régler la scolarité sur 12 mois.

### Auxquels s'ajoutent :

Les **frais de dossier** comprenant le temps passé à étudier la candidature, à recevoir la famille et l'enfant, à monter le dossier administratif. Ces frais sont encaissés seulement si nous accueillons votre enfant en septembre.

Les **frais de fournitures scolaires** comprenant l'achat du matériel spécifique.

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> et suivant
Frais de dossier	90€	60 €
Frais de fournitures scolaires	50 €	30 €

## — Nous contacter —

[www.facebook.com/groups/ecoledescouleurs](https://www.facebook.com/groups/ecoledescouleurs)

[www.ecoledescouleurs.fr](http://www.ecoledescouleurs.fr)

[info@ecoledescouleurs.fr](mailto:info@ecoledescouleurs.fr)

Pour information contactez : Damien 06 03 50 54 93

Pour l'inscription contactez :

Corinne 06 83 42 08 58 ou Amandine 06 80 55 41 37.

Ouverture des pré-inscriptions en mars 2020.